



AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Avis public est par les présentes donné qu'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel sera tenue le 15 janvier 2018 à 19 heures, à l'hôtel de ville, 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, durant laquelle le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effet : Diminuer la marge de recul avant de la maison unifamiliale existante à 14,1 m au lieu de 15 m. Le tout tel que décrit au règlement de zonage numéro 644.

Identification du site concerné : 1290, rang Saint-Flavien
Lot 4 286 247 du cadastre du Québec

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 19 décembre 2017.

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier